



BOUENZA

Loudima renoue avec sa vocation de zone industrielle

Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, qui séjourne dans la Bouenza, a visité le 24 mars à Loudima deux industries, notamment Agro-Hub qui se projette dans la fabrication de biocarburants et Sheng-Sheng, une société chinoise spécialisée dans la production de la farine de manioc. Ces deux unités de production participent de la volonté du gouvernement de faire de l'industrialisation un maillon phare de la diversification de l'économie nationale longtemps dominée par l'exploitation pétrolière et le bois. Elles permettent à cette localité de renouer avec sa vocation de zone industrielle.

Page 16



Les ateliers de l'usine chinoise de production de fufou/Adiac

ZONE CÉMAC

Les nouvelles pièces de monnaie bientôt en circulation

Le gouverneur de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC), Yvon Sana Bangui, a annoncé le 24 mars, lors de la première session du Comité de politique monétaire tenue à Malabo (Guinée équatoriale), la mise en circulation de la nouvelle gamme des pièces de monnaie à compter du 5 avril sur l'ensemble des pays de la Communauté économique et

monétaire de l'Afrique centrale (Cémac). Selon lui, les différentes banques centrales des six pays de la Communauté, à savoir le Cameroun, la Centrafrique, le Congo, la Guinée équatoriale et le Tchad ainsi que tous les centres de distribution de la BEAC ont d'ores et déjà été approvisionnés.

Page 2

AFRIQUE

Le commerce du jeu vidéo porteur des gains aux pays



63 des 186 millions d'utilisateurs africains payent pour jouer et ces chiffres devraient connaître la hausse la plus élevée au monde avec l'essor des monnaies numériques sur le continent africain, alerte une étude. Par ailleurs, 38 % des 41,9 millions joueurs

qui possèdent des cryptomonnaies dans le monde sont des jeunes gens âgés entre 21 et 38 ans. L'Afrique et le Moyen-Orient comptent au total 5 900 000 joueurs utilisant des cryptomonnaies, des chiffres qui probablement augmenteront en Afrique car, d'ici à 2050, le continent abritera une proportion significative de jeunes par rapport au reste du monde.

Page 13

HYDROCARBURES

AGL veut faciliter la réalisation des projets énergétiques au Congo

Représentant Africa Global Logistics (AGL) au Forum sur l'énergie et l'investissement des hydrocarbures au Congo qui se tient du 25 au 26 mars à Brazzaville, le directeur général délégué Afrique, Mohamed Diop, a déclaré aux Dépêches de Brazzaville le rôle qu'entend jouer le groupe qu'il dirige dans le développement des énergies renouvelables en République du Congo, un acteur important dans le secteur pétrolier et un des pays émergents dans le domaine gazier. « Le Congo est non seulement l'une des zones pétrolières historiques et les plus prouvées du continent, mais aussi l'une de celles qui continuent de présenter un potentiel inexploité, tant dans le secteur pétrolier que dans d'autres secteurs d'activités », a-t-il indiqué.

Page 9



Mohamed Diop, directeur général délégué Afrique d'AGL/DR

PRÉSIDENTIELLE AU GABON

Le nombre des candidats porté désormais à huit

Page 7

Éditorial Université

Page 2

ÉDITORIAL

Université

Les descentes observées ces derniers jours dans les facultés de l'Université Marien-Ngouabi par son président, Parisse Akouango, lui permettent d'en évaluer avec précision le fonctionnement pour engager des mesures qui amélioreront les infrastructures en essayant de garantir un environnement propice à l'épanouissement des étudiants et du personnel.

Au moment où le Congo fait face aux défis de développement, il est important de promouvoir un enseignement supérieur de qualité en renforçant l'implication de l'université dans le développement local, à travers des approches pédagogiques innovantes et des projets de recherche adaptés aux besoins du pays dans différents secteurs.

Au-delà des conditions d'études et de travail à améliorer, l'épineux problème de la concomitance de paiement des salaires du personnel, une des causes de grèves à répétition, mérite une attention particulière si l'on ne veut pas amenuiser l'engagement de l'alma mater dans la formation de nos jeunes étudiants dont on sait qu'ils seront l'élite de demain.

Si l'on veut que l'université puisse jouer pleinement son rôle dans le processus de développement, alors les ressources financières doivent être disponibles sans exclure la nécessité de mieux sécuriser les recettes propres et les subventions de l'Etat.

Les Dépêches de Brazzaville

ZONE CÉMAC

La nouvelle pièce de 200 FCFA en circulation dès le 5 avril

La Banque centrale a annoncé l'émission d'une nouvelle série de pièces de monnaie incluant des dénominations de 1 F, 2 F, 25 F, 50 F, 100 F, 500 F, ainsi qu'une innovation avec l'introduction de la pièce de 200 FCFA. Selon le gouverneur de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC), Yvon Sana Bangui, cette mise en circulation vise à résoudre la pénurie de pièces de monnaie et à combattre la « réexportation » de ces dernières hors de la sous-région.

La nouvelle gamme de pièces de monnaie devrait faciliter les échanges commerciaux et fournir une portabilité plus adaptée aux transactions financières. Conçues avec des matériaux difficiles à utiliser pour des activités illicites, ces pièces sont fabriquées à partir de métaux et d'alliages garantissant leur sécurité, contrairement aux pièces actuellement en circulation, dont la valeur marchande dépasse largement leur valeur nominale. Lors d'une visioconférence, Yvon Sana Bangui a fait le point sur les conclusions de la première session du Comité de politique monétaire de la BEAC, tenue le 24 mars à Malabo, en Guinée équatoriale. Il a indiqué que les six pays concernés (Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée équatoriale et Tchad) ont déjà été approvisionnés. « Soixante tonnes de pièces ont déjà été livrées aux différentes directions nationales. La période de prépositionnement a été prolongée en raison de la disponibilité des vols. Tous les centres ont quasiment reçu leur stock, ne reste qu'une dernière présentation à faire au président en exercice de la Cémac, début avril. Je vous garantis qu'à partir du 5 avril, ces nouvelles pièces seront disponibles au sein de notre espace communautaire », a déclaré le gouverneur.



Le gouverneur lors de conférence de presse/Adiac

En plus de l'introduction de cette nouvelle gamme de pièces, la session du comité de politique monétaire a examiné la conjoncture économique au sein de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) et a mis à jour les prévisions macroéconomiques pour février 2025. D'après les projections de la BEAC, la sous-région devrait enregistrer une croissance de 2,9 % en 2025, contre 2,6 % en 2024, grâce à une bonne performance des activités non pétrolières (3,9 % en 2025, comparé à 3,1 % en 2024). L'inflation devrait également diminuer, s'établissant à 2,9 % cette année, contre 4,1 % en 2024. Le gouverneur de la BEAC a également noté une légère amélioration du solde bud-

gétaire, hors dons, qui passerait à -0,9 % du produit intérieur brut (PIB) en 2025, après -1,2 % un an plus tôt. Cependant, il a également signalé une détérioration du solde du compte courant, dons officiels compris, atteignant -4,0 % du PIB, après -0,4 % l'année précédente. En ce qui concerne la masse monétaire, elle connaît une progression de 10,6 %, par rapport à 10,0 % en 2024. Les réserves de change ont augmenté de 4,0 %, atteignant 7 584,9 milliards de FCFA, correspondant à un taux de couverture extérieure de la monnaie de 76,1 %, en hausse par rapport à 74,9 % à la fin de 2024.

**Fiacre Kombo
et Gloria Imelda Lossele**

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Roger Ngombé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/
Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayoulo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Mbenguet Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR

L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

SANTÉ PUBLIQUE

Campagne d'actions sanitaires gratuites à Talangai

Du 24 mars au 4 avril se tient au centre de santé intégré (CSI) de Mama Mboulé, à Ngamakoso, dans le sixième arrondissement de Brazzaville, Talangai, la campagne d'actions sanitaires gratuites en échographie, tension artérielle et glycémie, au profit de la population.

Initiée par l'organisation non gouvernementale (ONG) italienne Ali Per Volare que préside Rino Martinez, en partenariat avec le Rotary club international Brazza-Centre, sous la supervision du ministère de la Santé et de la Population, la campagne qui va durer douze jours a été lancée en présence du député suppléant de la cinquième circonscription électorale de Talangai, Isidore Lenga. Il a loué l'initiative de ces deux structures visant à dépister et soigner la population de sa circonscription, en particulier, et de l'arrondissement 6, en général.

En effet, plus de mille cinq cents voire deux mille personnes sont attendues entre le 24 mars et le 4 avril. Il s'agit de faire passer des examens échographiques aux femmes enceintes prioritairement, et aux autres femmes qui pensent qu'elles ont un souci qui nécessite d'être vérifié par l'échographie, et peut-être encore aux femmes qui ont des ordonnances mais n'ont pu passer ces examens faute de moyens. En dehors de l'échographie, les organisateurs de cette campagne ont ajouté la



Le président de l'ONG Ali Per Volare, Rino Martinez, veillant à la bonne tenue de la campagne/Adiac

prise de tension pour permettre aux hypertendus qui ne le savent pas de pouvoir vérifier leur tension. Au cas où il y aurait un souci, les médecins du CSI de Mama Mboulé les évacueront dans un hôpital si nécessaire. Enfin, il y a l'examen de la glycémie. A cet effet, la possibilité a été donnée aux gens de vérifier s'ils n'ont pas de

signe ni d'alerte sûre du diabète. S'agissant de l'échographie, plus de trente femmes sont attendues par jour, soit près de quatre cents ou plus à l'issue de la campagne. En ce qui concerne la glycémie et la tension artérielle, c'est plus de cinquante cas par jour par pathologie.

Nestor Oyoukou, l'un des repré-

sentants du Rotary international, particulièrement membre du club Brazzaville centre, explique: « Nous avons monté en partenariat un projet avec l'ONG italienne Ali Per Volare qui n'est pas à sa première intervention au Congo, puisque de par le passé, nous avons beaucoup travaillé avec elle, à Brazzaville et quelques villes du Nord du pays, particulièrement dans le département de la Likouala avec en ligne de mire la lutte contre le pian et la lèpre. Ce projet de Ngamakoso est simplement une campagne d'actions sanitaires comme nous l'avons fait dans plusieurs localités. On a choisi ce quartier; parce qu'il a des zones qui ressemblent à un quartier précaire. C'était le critère retenu par nous et par Ali Per Volare pour pouvoir mener cette campagne. Pour nous, c'est la même cause, le gouvernement œuvre pour la santé publique, le Rotary et Ali Per Volare sont ses partenaires dans le domaine de la santé. On peut aisément comprendre

que nous soyons impliqués dans cette action ».

Pour le représentant de l'ONG Ali Per Volare, le Congolais Christian Bassega, cette campagne qui est une offre faite aux femmes s'inscrit dans le cadre de la célébration de leur mois. « Nous avons un protocole d'accord avec le ministère de la Santé et de la Population. C'est dans le cadre du respect de nos engagements qui sont consignés dans ce protocole que nous organisons, en partenariat avec le Rotary club Brazza-Centre et le gouvernement de la République du Congo, cette campagne », a souligné Christian Bassega.

Il a rappelé qu'ils sortent d'une mission dans le Nord du pays, précisément dans le district sanitaire d'Enyellé-Betou, qui concerne en fait les districts de Bétou, d'Enyellé et de Dongou. Courant cette mission, ils ont couvert plus de vingt-cinq villages et ont aussi organisé des échographies gratuites et pris en charge la malnutrition infantile, de même que le traitement de diverses pathologies.

Bruno Zéphirin Okokana

MOIS DE MARS

Les femmes de Kimba édifiées sur la loi Mouébara

La célébration de la Journée internationale des droits des femmes dans la circonscription électorale unique de Kimba, dans le département Djoué-Léfini, en présence du député Antoine Beli Bokolojoué, a donné lieu à plusieurs activités dont le sport et la causerie-débat sur la loi Mouébara n° 19-2022 du 4 mai 2022 portant lutte contre les violences faites aux femmes.

En rapport avec le thème de l'année, « Droits, égalité et autonomisation des femmes », les exposants, notamment le député de Kimba, Antoine Beli Bokolojoué, le sous-préfet par intérim, André Gami, et la présidente des femmes de Kimba, Félicité Massala, ont focalisé leur communication autour de la loi Mouébara. Une loi qui transforme toutes les violences en peines en République du Congo.

« La Journée internationale des droits des femmes, ici à Kimba, nous a permis de comprendre la loi Mouébara portant sur la lutte contre les violences multiformes faites aux femmes dans la société. Ces violences sont d'ordre physique, psychologique, moral et sexuel. Pour le cas de la violence sexuelle, elle s'explique dans le cadre de harceler la femme sans son consentement au désir sexuel. C'est ce qui entraîne tantôt des coups

et blessures et des grossesses non-désirées », a signifié Félicité Massala à l'assistance.

S'exprimant à cette occasion, le sous-préfet par intérim de Kimba a rappelé aux participantes le pourquoi et l'importance de la journée du 8 mars. « Si les festivités nationales se sont tenues à Djambala, dans les Plateaux, tout le monde ne pouvait pas s'y rendre, d'où le député de Kimba a pensé vous réunir ici pour célébrer cette fête. Si lors de l'édition 2024, nous avons parlé du VIH/sida, aujourd'hui, c'est la loi Mouébara, notamment les violences faites aux femmes. Vous devez savoir que désormais la femme congolaise est protégée par cette loi », a déclaré en substance André Gami.

Dans son adresse aux femmes de sa circonscription, le député Antoine Beli Bokolojoué a rappelé que la célébration de cette journée de la lutte pour les droits des femmes est une



Le député posant avec les athlètes/DR

occasion propice en vue de faire comprendre aux unes et aux autres le vrai rôle de la gent féminine. « La femme mérite du respect parce que vous êtes nos mamans. Je vous le précise qu'aujourd'hui, ce n'est pas la politique, c'est la fête des femmes et de toutes les femmes de Kimba, peu importe vos penchants politiques. Nous célébrons cette

journée du 8 mars ensemble, dans l'unité et le vivre-ensemble... », a-t-il souligné.

Notons qu'en marge de cette célébration, des activités sportives ont été organisées, entre autres le ndzango et le football féminin. La compétition de ndzango a mis aux prises six équipes, à savoir Mantséné, Kimbétsi, Kinzoua, Mpouomo, Mah et Kimba-centre. Au fini-

sh, c'est l'équipe de Mah qui a été sacrée championne. Au football féminin, c'est celle de Kimba-centre qui s'est imposée 1-0 devant celle de Kinzoua, remportant ainsi le trophée mis en jeu. Antoine Beli Bokolojoué a, par ailleurs, distribué des pagnes tout en organisant un repas en l'honneur des femmes de Kimba.

Parfait Wilfried Douniama



VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

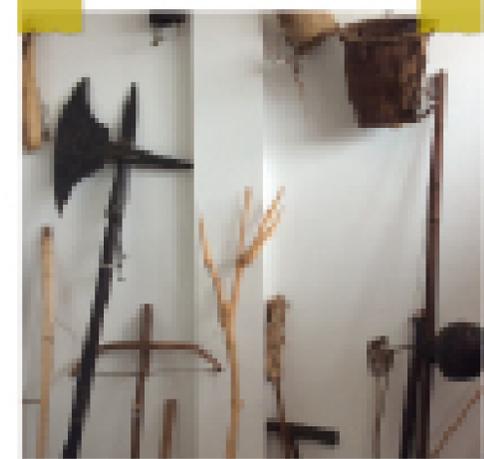
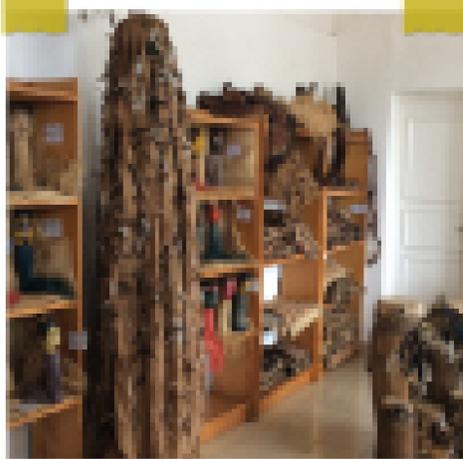
L'ART
dans toutes ses
expressions de la
TRADITION
MODERNITÉ

**Expositions
et projections :**

- Sculptures
- Peintures
- Céramiques
- Musique

**Horaires
d'ouvertures :**

Du Lundi au
Vendredi : **9H-17H**
Samedi : **9H-13H**



Siège social : 84 Bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo

UNIVERSITÉ MARIEN-NGOUABI

Le président a déroulé sa feuille de route académique

Le président de l'Université Marien-Ngouabi (UMNG), le Pr Parisse Akouango, a effectué le 21 mars à Brazzaville une deuxième tournée dans les facultés pour s'imprégner du fonctionnement de ces établissements et présenter la feuille de route de cette institution académique.

Le Pr Parisse Akouango s'est rendu notamment à la faculté des lettres, arts et sciences humaines ainsi qu'à la faculté des sciences économiques. La rencontre avec les étudiants, les enseignants et le personnel administratif lui a permis d'évaluer les conditions de travail et d'études et de discuter des projets en cours ainsi que d'encourager l'amélioration de l'environnement académique et administratif.

L'initiative permet de veiller aux programmes de formation adaptés aux défis contemporains, de renforcer les partenariats avec d'autres institutions et de développer des approches pédagogiques innovantes, de développer des projets de recherche axés sur les besoins spécifiques du pays et de la région en encourageant la collaboration interdisciplinaire, d'assurer une gestion plus efficiente des ressources, d'améliorer les infrastructures et de garantir un environnement propice à l'épanouissement des étudiants et du personnel.

Il s'agit aussi de renforcer l'implication de l'université dans le développement local, en s'engageant dans des projets communautaires et en formant des étudiants conscients de leur rôle dans la société ainsi que de promouvoir l'utilisation des technologies de l'information pour moderniser l'administration et faciliter l'accès aux ressources pédagogiques. Le Pr Parisse Akouango a entretenu les étudiants, les enseignants et le personnel administratif sur les défis majeurs auxquels l'UMNG est confrontée. Il a insisté sur la nécessité d'une gestion administrative, économique et financière plus rigoureuse et transparente afin de garantir un fonctionnement optimal des facultés et une



L'amphithéâtre rempli par les étudiants, les enseignants et le personnel administratif lors de la descente du président de l'UMNG Adiac

amélioration des conditions de travail.

Nécessité d'une bonne entente entre les différents acteurs universitaires

Cette descente qui s'inscrit dans une démarche de prise de contact avec le personnel enseignant et les étudiants des deux facultés va instaurer une dynamique de respect mutuel et une collaboration constructive. Sur ce point, le président de l'UMNG a insisté sur la nécessité d'une bonne entente entre les différents acteurs universitaires : enseignants, étudiants, responsable administratif et le personnel tech-

nique. Il a mis également en avant l'importance du dialogue et du respect des rôles de chacun. « Quand j'ai pris service le 6 février 2025, j'avais pensé à une série de descentes dans les établissements. Les maux qui minent notre université sont d'origine interne, les causes endogènes, à cela s'ajoutent les causes exogènes pour lesquelles, depuis un certain temps, je suis en train de voir comment faire. Et je pensais donc à une feuille de route qui aura pour base les actions à court terme pour sauver l'année 2025 qui a déjà été marquée par trois grèves », a déclaré Parisse Akouango.

Ce dernier a aussi fait savoir que « l'université est un espace de savoir et d'épanouissement intellectuel. Il est essentiel que le respect guide nos relations afin de garantir un cadre propice à l'apprentissage et à la recherche », relatif au déroulement de la feuille de route de l'UMNG, notamment au fonctionnement des établissements de l'enseignement supérieur, le Pr Parisse Akouango a évoqué la nécessité de changer les méthodes de gestion et d'interaction au sein de l'alma mater. Il s'est remémoré également des problèmes de non-paiement des heures de cours des ensei-

gnants vacataires, la gratuité des fascicules, la décentralisation du pouvoir au niveau de tous les établissements, l'amélioration de la gestion administrative, économique et financière ainsi que le retrait de diplômes.

« Nous devons changer notre façon de faire les choses. Diriger autrement est une exigence, non une option », a-t-il affirmé, soulignant, par ailleurs, l'importance d'un leadership avec pour base la conservation et la décentralisation du pouvoir à tous les niveaux et la digitalisation du système éducatif de l'UMNG. Au sujet des nouvelles technologies de l'information et de la communication, la décentralisation de services, le respect des engagements et la refonte des pratiques administratives à l'UMNG, le président a exprimé sa volonté d'accélérer le processus pour permettre une meilleure accessibilité aux ressources pédagogiques et administratives. « Nous devons trouver des solutions viables et durables pour régulariser la situation des enseignants vacataires et garantir le paiement de leurs prestations dans les délais requis », a indiqué le président de l'UMNG. Signalons que Parisse Akouango, comme tout dirigeant académique, s'est engagé à comprendre profondément le fonctionnement des établissements afin de mieux orienter les actions présentes et futures. Il a observé de près le déroulement des activités académiques, administratives et de recherche, ce qui lui permet de mieux évaluer les forces et faiblesses de l'université, d'identifier les besoins spécifiques et de mettre en place des stratégies pour améliorer l'environnement universitaire.

Fortuné Ibara

« L'université est un espace de savoir et d'épanouissement intellectuel. Il est essentiel que le respect guide nos relations afin de garantir un cadre propice à l'apprentissage et à la recherche »



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

UN ESPACE DE VENTE
UNE SÉLECTION UNIQUE DE LA

LITTÉRATURE
CLASSIQUE

AFRICAINNE, FRANÇAISE ET ITALIENNE

Essais, Romans, Bandes dessinées, Philosophie, et plus encore...

UN ESPACE CULTUREL POUR VOS MANIFESTATIONS

✓ Présentation des ouvrages

✓ Emissions Télévisées

✓ Conférences-débats

✓ Ateliers de lecture et d'écriture

✓ Dédicaces

REPUBLIQUE DU CONGO



COMITE NATIONAL
ECONOMIQUE ET FINANCIER
Secrétariat Général
Boite Postale : 126
Brazzaville

REUNION DU 21 MARS 2025

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Comité National Economique et Financier du Congo (CNEF) a tenu sa première session ordinaire, le 21 mars 2025, dans les locaux de la Direction Nationale de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) à Brazzaville, sous la présidence de Monsieur Christian YOKA, Ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille Public. Cette session a également connu la participation de Monsieur Bruno Jean Richard ITOUA, Ministre des hydrocarbures, de Monsieur Ludovic NGATSE, Ministre de l'Economie, du Plan et de l'Intégration Régionale, de Monsieur Marcel ONDELE, Secrétaire Général de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC) et, par visioconférence, de Monsieur Yvon SANA BANGUI, Gouverneur de la BEAC, de Monsieur Michel DZOMBALA, Vice-Gouverneur de la BEAC, de Monsieur Salvador AYINGONO, Secrétaire Général de la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF) et de Monsieur Louis BANGA NTOLO, Directeur Général de la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale (BVMAC).

Monsieur Serge Dino Daniel GASSACKYS, Secrétaire Général du CNEF du Congo, rapportait les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Au cours de cette séance, le Comité a d'abord pris connaissance de la conjoncture économique internationale, sous régionale et nationale au titre de l'année 2024, ainsi que des perspectives pour l'année 2025. Ensuite, il a examiné l'évolution des différents modes de financement de l'économie congolaise au cours de la période sous revue.

Sur le plan international, le Comité a noté que la situation économique mondiale reste principalement marquée par la baisse de la demande et l'assouplissement des politiques monétaires des principales Banques centrales. Ainsi, les Perspectives de l'économie mondiale, publiées en janvier 2025, par le Fonds Monétaire International (FMI), estiment la croissance mondiale du PIB réel à 3,2% en 2024, contre 3,3% en 2023. Pour l'année 2025, ce taux serait de 3,3%.

Sur le plan sous régional, la BEAC table sur une progression de l'activité économique de 3,0% en 2024, contre 1,9% en 2023, portée par la reprise dans le secteur pétrolier (+0,6% contre -2,7% en 2023) et le dynamisme dans le secteur hors pétrole (+3,4% après +2,8% en 2023). L'inflation reviendrait à 4,5% en 2024 contre 4,8% en 2023, en raison principalement de la résistance à la baisse des prix de certains produits importés et des effets des changements climatiques.

Sur le plan national, selon les données provisoires de la BEAC, la croissance de l'activité économique en 2024 se situerait à 0,9%, contre 1,9% en 2023, en lien avec une décélération enregistrée dans le secteur pétrolier, en dépit de la bonne tenue du secteur hors pétrole. Sur le front des prix, le taux d'inflation en moyenne annuelle s'établirait à 3,1% en 2024, contre 4,3% en 2023 consécutivement à la normalisation progressive des circuits d'approvisionnement au niveau international. En perspective, le taux de croissance du PIB réel devrait se situer à 4,4% en 2025, avant de ressortir à 4,6% en 2026 et 5,2% en 2027.

Examinant les différents modes de financement de l'économie congolaise, le Comité a relevé qu'au 31 décembre 2024, malgré une hausse des dépôts de 8,5% à 2 723,7 milliards, le système bancaire a enregistré une baisse de 2,9% des crédits bruts à l'économie à 1 587,6 milliards FCFA et de 2,2% des créances en souffrance à 261,7 milliards FCFA. Le marché des valeurs du trésor affiche un encours de 2 623,4 milliards FCFA à fin décembre 2024, en hausse de 15,43% en glissement annuel. Cet encours est composé à 76,21% d'Obligations du Trésor Assimilables (OTA).

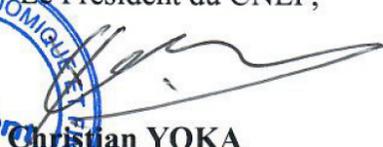
Ensuite, le Comité a pris acte de l'exécution du budget de son Secrétariat Général pour l'exercice 2024.

Le Comité a tenu à exprimer ses félicitations au Gouvernement pour la validation par le Conseil d'Administration du FMI, le 12 mars 2025, de la sixième revue du programme économique et financier, appuyé par la Facilité Elargie de Crédit (FEC) et l'a encouragé à poursuivre la consolidation des réformes structurelles afin de renforcer la résilience de l'économie nationale.

Enfin, le Comité a pris connaissance des décisions prises par les différents organes de la CEMAC, notamment l'entrée en vigueur du règlement CEMAC relatif à l'agrément unique des établissements de crédit.

Fait à Brazzaville, le 21 mars 2025

Le Président du CNEF,


Christian YOKA



GABON/PRÉSIDENTIELLE

La Cour constitutionnelle valide quatre nouveaux candidats

Au Gabon, la Cour constitutionnelle a validé, le 21 mars dernier, quatre autres candidatures pour l'élection présidentielle prévue le 12 avril, portant à huit le nombre total de candidats.

Très attendues par les candidats et leurs soutiens, les décisions de la Cour constitutionnelle après les recours déposés au lendemain de l'invalidation de certaines candidatures à la présidentielle sont tombées. Sur dix-neuf candidatures invalidées, une dizaine d'entre elles avait pour ainsi dire, jugé utile de se tourner vers la Haute juridiction espérant poursuivre la course. Parmi les candidatures récalées, quatre ont finalement été validées, notamment celles d'Alain Simplicie Boungoueres, Axel Stophène Ibinga Ibinga, Thierry Yvon Michel N'Goma et la seule femme, Zenaba Gninga Chaning. Les autres, dont celles de Jean Rémy Yama, Michel Ongoundou Loundah ou encore Boris Ibe-la et Marlène Fabienne Essola Efontame, ont été jugées irrecevables. Dans un communiqué, le ministère de l'Intérieur a invité les candidats retenus à procéder à la validation du bon à tirer de leur bulletin de vote, précisant qu'aucun bulletin ne sera édité sans cette validation.



La requête de la présidente d'une association pour la transparence électorale qui avait demandé l'invalidation des quatre candidatures provisoirement retenues a été jugée irrecevable. Selon elle, aucun des parents des candidats ne peut être né Gabonais, la

nationalité gabonaise n'ayant existé qu'après 1959 et l'indépendance du pays en 1960.

Le scrutin fixé au 12 avril

L'élection présidentielle prévue le 12 avril au Gabon va donc se jouer entre huit candidats, dont Brice Oligui Nguema,

et l'ex-Premier ministre Alain-Claude Bilie By Nze. Axel Stophène Ibinga Ibinga, Alain Simplicie Boungoueres, Thierry Yvon Michel Ngoma et Zenaba Gninga Chaning, la seule femme dans la course, avaient déposé un recours auprès de la Cour constitution-

nelle et ont vu leur candidature repêchée. Le sénateur et figure du syndicalisme gabonais, Jean-Remy Yama, exclu par le ministère de l'Intérieur pour ne pas avoir présenté l'acte de naissance d'un de ses parents, ne figure pas dans la liste définitive.

L'actuel président, Brice Oligui Nguema, avait promis de rendre le pouvoir aux civils au terme de la transition ouverte par le «coup de la libération» qui a renversé Ali Bongo.

Une fois la nouvelle Constitution adoptée et le code électoral réformé, avec notamment une nouvelle clause autorisant les militaires à briguer le mandat présidentiel, l'ancien chef de la Garde républicaine a officialisé sa candidature début mars, en affirmant répondre aux «nombreux appels» du peuple et à celui de «l'Esprit Saint».

La campagne électorale doit commencer le 29 mars. Le décret fixant la présidentielle ne précise pas de date pour le deuxième tour prévu par la Constitution en cas de ballottage.

Yvette Reine Boro

VATICAN

Le pape François de retour après cinq semaines à l'hôpital

Le souverain pontife, hospitalisé depuis plus de cinq semaines pour une double pneumonie, entamera une convalescence qui durera « au moins deux mois », pendant lesquels il devra s'abstenir de rencontrer de grands groupes de personnes ou de faire des efforts, selon ses médecins.

Des centaines de personnes s'étaient rassemblées devant l'hôpital où le pape François a fait son apparition pour une brève bénédiction, exprimant leur joie et soulagées de le revoir. Le chef de l'Église catholique, âgé de 88 ans, a subi deux crises pendant son hospitalisation, mais au début de la quatrième semaine, les médecins ont déclaré qu'il n'était plus dans un état critique. Le porte-parole du Vatican, Matteo Brunni, a refusé de confirmer les événements à venir, y compris l'audience prévue le 8 avril avec le roi Charles III ou la participation de François aux services de Pâques à la fin du mois.

Toutefois, le Vatican espère que François serait suffisamment rétabli pour se rendre en Turquie à la fin du mois de mai afin de participer à un important anniversaire œcuménique. Sujet à des infections respiratoires après avoir subi l'ablation d'une partie d'un poumon dans sa jeunesse, François n'a été déclaré hors de danger par ses médecins qu'au bout de presque un mois d'hospitalisation.

N.Nd.

LUTTE CONTRE LA CYBERCRIMINALITÉ

306 arrestations dans une opération panafricaine

Les autorités de sept pays africains ont arrêté 306 suspects et saisi 1 842 appareils dans le cadre d'une vaste opération internationale de lutte contre les escroqueries informatiques.

Entre novembre 2024 et février 2025, l'opération « Carton rouge » a ciblé des réseaux de fraude transfrontaliers exploitant les services bancaires mobiles, les plateformes d'investissement et les applications de messagerie, et a identifié plus de 5 000 victimes.

Nigeria

Dans le pays où la majorité des arrestations a eu lieu, la police a interpellé 130 personnes, dont 113 ressortissants étrangers, pour escroqueries en ligne et fraudes à l'investissement. Les autorités soupçonnent que certains travailleurs ont été victimes de traite et contraints à la cybercriminalité. Les saisies comprenaient 26 véhicules, 16 maisons et 685 appareils.

Afrique du Sud

Les autorités ont démantelé

une fraude aux SIM Box, arrêtant 40 suspects et saisissant 1 000 cartes SIM et 53 ordinateurs de bureau utilisés dans des attaques de phishing par SMS à grande échelle.

Zambie

La police a appréhendé 14 pirates informatiques qui utilisaient des messages contenant des logiciels malveillants pour pirater les téléphones et les applications bancaires des victimes.

Rwanda

En 2024, 45 suspects ont été arrêtés pour des escroqueries ayant escroqué les victimes de plus de 305 000 dollars. Les fraudeurs se sont fait passer pour des employés des télécommunications ou de faux membres de leur famille afin de voler des données financières. Les autorités ont récupéré 103

043 dollars et 292 appareils.

Coopération mondiale dans la lutte contre la cybercriminalité Neal Jetton d'Interpol a salué l'opération comme une étape majeure dans la lutte contre la cybercriminalité, avertissant les criminels qu'ils « ne resteront pas impunis ». L'opération, soutenue par l'Opération conjointe africaine contre la cybercriminalité (AFJOC) d'Interpol et le ministère britannique des Affaires étrangères, a bénéficié du soutien des sociétés de cybersécurité Group-IB, Kaspersky et Trend Micro. Les autres pays participants étaient le Bénin, la Côte d'Ivoire et le Togo. Les responsables soulignent qu'une collaboration continue est essentielle pour lutter contre la menace croissante de la cyberfraude.

Noël Ndong



PROJET D'APPUI INSTITUTIONNEL POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE LA BANQUE CONGOLAISE DE L'HABITAT ET LA REFORME DU SECTEUR DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT EN REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
(SERVICES DE CONSULTANTS INDIVIDUELS 02)
02./UCP-BCH-2025

Secteur : Financier
Référence de l'Accord de Financement : 5500155015101
N° d'identification du Projet : P-CG-H00-003

1. La Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) a reçu un financement du Fonds d'Assistance Technique pour les pays à revenu intermédiaire (FAT-PTI), administré par la Banque Africaine de Développement, afin de couvrir le coût du Projet d'Appui Institutionnel à la Banque Congolaise de l'Habitat et à la Réforme du Secteur de l'Urbanisme et de l'Habitat et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour financer le contrat de service de consultant individuel chargé de l'élaboration et de la mise en place du système de gestion environnementale et sociale (SGES) de la Banque Congolaise de l'Habitat (BCH), en République du Congo.

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent entre autres ; (i) l'analyse de l'activité de financement de l'immobilier et de l'habitat de la BCH, son portefeuille existante (taille et activité et de la réserve des projets, ses perspectives au regard de la stratégie de développement ; (ii) l'analyse du cadre institutionnel et réglementaire de gestion environnementale et sociale ; avec accent sur la loi sur la protection de l'environnement, le régime foncier ; politique et stratégie de protection sociale ; les normes standards de santé et de sécurité dans différents secteurs d'intervention (immobilier, production des matériaux de construction, etc...) ; (iii) l'organisation de discussions et proposition de la déclaration de politique décrivant l'engagement de haut niveau de l'institution vis-à-vis de l'intégration des questions environnementale et sociale dans ses activités ; (iv) élaboration de la description de la façon dont les évaluations environnementales et sociales des sous projets une fois que les locations sont connues ; seront identifiées, préparées, réalisées, approuvées, publiées et incluses dans les dossiers d'appel d'offres ; (v) appui à l'établissement de la classification des risques environnementaux et sociaux potentiels associés aux activités commerciales des clients de la Banque ; (vi) appui à la définition du processus de suivi-évaluation des opérations et impacts des projets financés ; (vii) appui à la définition de la taille et du positionnement de l'unité E&S dans l'organigramme de la Banque BCH et les liens de fonctionnalité avec d'autres unités d'analyse et de gestion des risques ; (viii) élaboration d'une fiche synthèse d'informations E&S pour le comité des achats ; (élaboration d'une fiche de screening E&S pour l'analyse des dossiers de crédit ; (appui à la définition du niveau de ressources budgétaires requises pour la mise en place et le fonctionnement de l'unité E&S de la BCH ; (x) appui à l'évaluation de façon approfondie des capacités des structures nationales de suivi environnemental ; (xi) appui à l'analyse de la politique des ressources humaines et du genre de la BCH ; (xii) appui à l'analyse de la politique et des activités de la responsabilité sociétale de la BCH ; (xiii) appui à la détermination et présentation de la liste d'exclusion de la BCH ; (ivx) appui à la rédaction et à l'approbation du Système de Gestion Environnementale et Sociale par les organes dirigeants de la BCH ; (vx) appui au suivi de la mise en place du Système de Gestion Environnementale et Sociale de la BCH et renforcement des capacités des agents de l'Unité ESHSS. La mission sera réalisée à Brazzaville, en République du Congo, sous la supervision générale de l'Unité de Gestion du Projet (UGP), et de la Direction Générale de la BCH, pour une période de mise en œuvre ne dépassant pas trois (03) mois.

3. L'Unité de Gestion du Projet Appui à la BCH invite les Consultants individuels à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations : (i) lettre de motivation, datée et signée, (ii) Curriculum-Vitae récent, daté et signé, mettant en exergue les prestations et/ou missions similaires, et (iii) copies certifiées de diplômes/attestations pertinents, références et coordonnées des clients et toute autre information pertinentes).

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront par comparaison des CVs conformément au Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque africaine de développement, édition d'octobre 2015, disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un Consultant n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir

sur la liste restreinte. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires (notamment les Termes de références) à l'adresse mentionnée ci-dessous aux jours et heures d'ouverture des bureaux suivantes : de lundi à vendredi, de 09h00 à 15 h00, heure locale (TU+ 1).

5. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires (notamment les Termes de références) à l'adresse mentionnée ci-dessous aux jours et heures d'ouverture des bureaux suivantes : de lundi à vendredi, de 09h00 à 15 h00, heure locale (TU+ 1).

6. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 7 avril 2025 à 12 h 00, heure locale (TU+ 1) et porter expressément la mention suivante : « AMIN°xx/PPM/BCH/UCP-Appui à la BCH-2025 : chargé de l'élaboration et de la mise en place du système de gestion environnementale et sociale (SGES) de la Banque Congolaise de l'Habitat (BCH), en République du Congo », ou transmis par mail en format PDF à l'adresse ci-après :

A,
Unité de Gestion du Projet
Sise : Siège de la Banque Congolaise de l'Habitat
Avenue Amilcar Cabral, Brazzaville / Centre-ville - République du Congo
A l'attention de Stéphane NGAKOSSO, Coordonnateur du Projet
Email: bch@bch.cg et Copie à : stephane.ngakosso@bch.cg et guynette.epouery@bch.cg
Telephone: +242 06 676 68 08 / +242 06 663 22 33

7. Les consultants (es) seront évalués (es) sur la base de leurs dossiers de candidature suivant les critères et le barème de notation ci-après :

N°	Critères et sous critères	Pondération
1	Qualifications techniques : Être titulaire aux moins d'un diplôme BAC+5 : DEA, DESS, Master, Ingénieur ou un diplôme équivalent en sciences/ingénierie/gestion de l'environnement ou sciences sociales ou toute autre discipline connexe Absence de diplôme, diplôme non conforme ou de niveau inférieur : Disqualifié	10 points
2	Expérience Générale: Justifier d'au moins dix (10) années d'expérience dans la préparation, élaboration, suivi, supervision etc d'EIES, de PGES, CGES, PAR et de SGES - Expériences de dix (10) ans et plus : • 10 ans = 10 points • Plus de 10 ans ; plus 1 point par année supplémentaire jusqu'à un maximum de 15 points • Moins de 10 ans moins 1 point par années jusqu'à un minimum de 8 points	15 points
3	Expériences spécifiques: 3.1 Expérience dans la préparation d'EIES (3 points par projet avec un max de 3 missions) 3.2 Expérience dans la préparation de PAR (3 points par projet avec un max de 3 missions) 3.3 Expérience dans la préparation de CGES et/ou PGES (3 points par projet avec un max de 3 missions) 3.4 Expérience dans la préparation de SGES pour les institutions financières dont les activités sont similaires à celles de la BCH (4 points par projet avec un max de 5 missions)	65 points
4	Connaissances complémentaires: Connaissance de projets financés par la BAD (2,5 points par projet avec un maximum de 2 missions) Connaissance du pays (2,5 points par projet au Congo avec un maximum de 2 missions)	10 points 05 points 05 points

Le score minimum requis pour être sélectionné est de 75 points sur 100. Le candidat classé premier et dont la note totale est égale ou supérieure au score minimum ci-haut cité sera invité à négocier un contrat. Au cas où des consultants seront classés 1er ex-aequo, le candidat ayant le plus d'expérience au niveau du sous critères 3.4 sera sélectionné.

INTERVIEW

Mohamed Diop : « AGL continuera à faciliter la réalisation des projets énergétiques au Congo »

Porteur d'un message d'Africa Global Logistics (AGL) au Forum sur l'énergie et l'investissement au Congo qui se tient du 25 au 26 mars à Brazzaville, le directeur général délégué Afrique, Mohamed Diop, évoque aux Dépêches de Brazzaville le rôle qu'entend jouer le groupe qu'il dirige dans le développement des énergies renouvelables en République du Congo qui est un acteur important dans le secteur pétrole et un des pays émergents dans le domaine gazier.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : Quel est le message qu'AGL apporte au Forum sur l'énergie et l'investissement ?

Mohamed Diop (M.D.) : L'Afrique se positionne de plus en plus comme un acteur clé sur la scène énergétique mondiale, grâce à ses vastes réserves de ressources naturelles et à son potentiel en énergies renouvelables. Avec ses 54 pays et une population de 1,3 milliard d'habitants, l'Afrique émerge comme un pilier central de l'énergie mondiale.

En intégrant les énergies renouvelables et en développant des infrastructures solides, l'Afrique est bien positionnée pour assurer une croissance durable et partagée, renforçant ainsi sa place sur la scène énergétique mondiale.

En tant qu'acteur majeur de la logistique, notre ambition chez AGL est de mettre en place les écosystèmes logistiques qui permettent la réalisation des projets énergétiques, dont on sait que le coût et la fiabilité logistique sont des éléments déterminants. Rien que dans le domaine des énergies renouvelables et du solaire, nous suivons actuellement plus de 200 projets sur le continent. La transition énergétique est, en effet, au cœur de notre stratégie. Nous sommes absolument persuadés que le continent africain est en train de développer un rôle déterminant dans cette transition énergétique.

Un rôle qui est axé sur le développement des minerais de la transition, sur le potentiel des énergies renouvelables (solaire, éolienne, biomasse et hydraulique), mais qui passe également par les énergies fos-



siles, nécessaires à la réalisation de cette transition en douceur. Notre positionnement s'inscrit dans la globalité de cette transition énergétique, dont le développement des ressources fossiles reste une composante importante.

L.D.B. : Le terminal à conteneurs de Pointe-Noire a récemment obtenu un financement de 250 millions de dollars pour l'extension du quai Môle Est. Quelles sont les principales améliorations prévues, et comment sont-elles renforcées dans le secteur énergétique du pays ?

M.D. : Le financement de 250 milliards de dollars conclu avec les banques locales grâce à un tour de table bancaire conduit par Crédit du Congo et Attijariwafa Bank, en qualité d'arrangeurs, permettra de construire un nouveau quai de 750 mètres linéaires avec une surface de 28 hectares et une profondeur de 17 mètres. Les travaux vont durer trois ans. La nouvelle plateforme portuaire sera opérationnelle en 2027 et sera un avantage significatif pour tous les acteurs économiques y compris ceux du secteur énergétique du pays.

Cet investissement stratégique vise à renforcer la connectivité

et les capacités opérationnelles du port de Pointe-Noire en développant les activités économiques dans la sous-région. Nous pourrions recevoir les plus gros porte-conteneurs du marché, ce qui réduira les délais d'import et d'export des marchandises.

L.D.B. : Quelles autres initiatives ou investissements AGL privilégie-t-elle pour renforcer l'infrastructure logistique énergétique du Congo ?

M.D. : Chaque année, AGL investit environ 600 millions d'euros pour le développement de nos infrastructures, équipements et systèmes informatiques.

Au Congo, nous travaillons avec l'ensemble des majors pétrolières et tous les acteurs impliqués dans le développement du secteur énergétique. Ce qui nous permet d'anticiper sur la croissance des besoins de nos partenaires en fonction de l'évolution de la production et des activités d'exploration. Grâce à notre large réseau qui s'étend dans près de 47 pays en Afrique, sans compter Haïti, le Timor oriental et depuis peu l'Indonésie, nous proposons des solutions logistiques multimodales sur mesure avec un suivi en temps réel des marchandises aussi bien à l'import qu'à l'export. Nous disposons d'un grand parc d'engins de levage et de transport et déployons tous types d'équipements pour répondre aux attentes les plus complexes de nos clients.

Notre expertise s'accompagne d'importants investissements dans la formation de nos équipes et l'acquisition d'équipements de pointe répondant aux enjeux environnementaux.

Ces engagements font l'objet de plusieurs certifications et autres marques de reconnaissance, délivrés par les acteurs du secteur énergétique. Nous avons, par exemple, reçu le prix de meilleure performance inspection conformité transporteurs en 2024 et le prix du meilleur contractant pour les opérations logistiques en 2023.

L.D.B. : Quelles sont les principales étapes opérationnelles qu'AGL vise à atteindre au Congo en 2025 et à court et moyen terme ?

M.D. : AGL se veut un levier au service des économies africaines, dans le cadre des transitions globales où le continent est engagé, qu'il s'agisse de la croissance démographique, de l'amélioration du niveau de vie, de la transition énergétique, du développement du commerce intra-africain ou de l'industrialisation.

Nous sommes engagés à maintenir notre place de premier opérateur de logistique intégré dans le pays en accompagnant les projets stratégiques du secteur énergétique à chaque étape : exploration, production, exportation, etc.

Nous allons continuer à faciliter la réalisation des projets énergétiques les plus complexes dans le pays, notamment ceux liés à la décarbonation, en misant sur des solutions innovantes telles que le flexitank – un système qui transforme un conteneur standard en un grand réservoir flexible pour le transport de liquides – et en participant au développement d'une nouvelle expertise locale dans la logistique du secteur énergétique.

*Propos suscités par
Guy-Gervais Kitina*

Musée
du Bassin du Congo

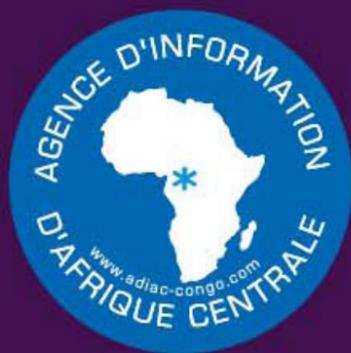
galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

VISITEZ LE
MUSÉE-GALERIE
DU BASSIN DU CONGO

L'ART
dans toutes ses
expressions de la
TRADITION
MODERNITÉ

Expositions
et projections :

- Sculptures
- Peintures
- Céramiques
- Musique



TOUTE L'ACTUALITÉ DU BASSIN DU CONGO

▶ EN VIDÉO

☎ (+242) 06-929-4505

✉ info@adiac.tv

📍 84, Boulevard Denis Sassou N'Guesso
Brazzaville, République du Congo

www.adiac.tv



PAIX EN RDC

Adam Bombole Intole plaide pour l'union de l'élite politique et sociale

Dans le contexte sécuritaire actuel marqué par la guerre et l'occupation d'une partie du territoire dans l'Est de la République démocratique du Congo (RDC) par l'armée rwandaise et ses supplétifs du M23, le discours de haine se répand avec une célérité déconcertante. Face à cette situation qui aboutirait à un chaos si l'on n'y prend garde, une personnalité, Adam Bombole Intole, réagit.

Président du Conseil d'administration de la Société commerciale des postes et télécommunications, Adam Bombole Intole a livré, le 23 mars sur son compte X (ex-Twitter), un message concis contre la haine viscérale professée même par certains politiques, estimant que cet état des choses engendre la division, la discrimination, le séparatisme, l'exclusion et d'autres antivaleurs comme effets d'entraînement.

« Aujourd'hui, notre pays n'a pas besoin des discours haineux, qui incitent à l'exclusion des uns par les autres. L'exclusion d'une partie de l'élite politique et sociale aura toujours des effets néfastes potentiels, non seulement sur l'organisation de l'État et la politique, mais aussi sur la cohésion so-



Adam Bombole, président du parti politique Ecco/DR

ciiale, la stabilité économique et l'évolution culturelle», a déclaré le président du parti politique Ensemble, changeons le Congo. Et de renchérir : « Pour assurer la paix sociale et le développement durable, il est crucial de favoriser une inclusion large qui respecte et valorise la diversité des opinions et des

compétences. Soyons dignes de la République que nous voulons prospère et majestueuse. Que Dieu protège notre pays et nous garde ».

Deux semaines auparavant, cet homme politique et d'affaires prospère et mécène culturel s'était déjà illustré dans un tweet précédent pour briser toute haine. « Lorsque notre haine est trop vive, elle nous met au-dessous de ceux que nous haïssons. La haine, comme l'amour, se nourrit des plus petites choses, tout lui va. La haine rend non seulement aveugle et sourd mais incroyablement bête. La haine, c'est la vengeance du poltron », signifiait celui qu'on a surnommé « Bourgeois gentilhomme, Grand Saoudien » par les stars de la rumba congolaise.

Martin Enjimo

FORMATION DU GOUVERNEMENT D'UNION NATIONALE

Désiré Cashmir Eberande Kolongele entame les consultations politiques

Les consultations politiques pour la formation d'un gouvernement d'union nationale se sont ouvertes le 24 mars, à Kinshasa, dans la logique du discours du président de la République, Félix Tshisekedi, tenu le 22 février dernier devant les membres de l'Union sacrée de la nation.

Le chef de l'État avait appelé les Congolais, lors de son adresse, à dépasser les divisions internes pour faire face aux menaces extérieures, notamment dans l'Est du pays. Pour ce faire, la cohésion nationale était requise pour tenter de rétablir les équilibres rompus et donner du répondant à la rébellion dans ses velléités déstabilisatrices.

Pour la première journée des consultations, le conseiller spécial Désiré Cashmir Eberande Kolongele a reçu dans son bureau les acteurs politiques (parlementaires et extra parlementaires), les membres de la société civile et des confessions religieuses, sans oublier les personnalités indépendantes. L'objectif de ce processus censé s'achever dans un délai maximal de deux semaines est de mettre sur pied un gouvernement de combat pour récupérer les territoires occupés et améliorer le social de la population.

Au sortir de l'entretien avec le conseiller spécial du chef de l'État, Modeste Bahati, leader de l'Alliance des forces démocratiques du Congo/A, a insisté sur la cohésion nationale en cette période difficile que traverse le pays. Pour sa part, Vital Kamerhe, président de l'Assemblée nationale et président de l'Union pour la nation congolaise, est revenu sur la nécessité de rassembler les Congolais, mais aussi, d'identifier les protagonistes, avant de fédérer les efforts dans la recherche de la paix. Il a également insisté sur la nécessité de garantir la cohésion nationale au niveau interne.

Il est à noter que les acteurs politiques en conflit avec la justice du pays ne sont pas éligibles à ces consultations politiques pour la formation du gouvernement d'union nationale.

Sylvain Andema



**AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE**



**INFORMER, ANALYSER,
DIFFUSER, RAYONNER**

Agence d'Information de l'Afrique Centrale,
un acteur économique majeur à vos côtés.

ÉCONOMIE

ART, CULTURE, MÉDIA

POLITIQUE

INTERNATIONAL

RÉFLEXION

SPORT



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE



LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO



ADIAC TV



LE COURRIER DE KINSHASA

CONTACTEZ NOUS

84, Boulevard Denis Sassou N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr

CONNECTEZ VOUS

www.adiac-congo.com
www.lesdepêchesdebrazzaville.fr
www.lecourrierdekinshasa.com
www.adiac.tv

RÉSEAUX SOCIAUX





MTN CONGO

PLUS DE TROIS (3) MILLIARDS DE FCFA D'INVESTISSEMENT POUR CONNECTER 82 NOUVELLES LOCALITÉS

Avec un déploiement LTE ambitieux s'étendant à 82 nouvelles localités réparties dans 10 départements, MTN Congo accélère son expansion stratégique en renforçant significativement son réseau 4G. En assurant en parallèle des efforts d'optimisation pour décongestionner les zones urbaines saturées, améliorant ainsi la qualité de service et l'expérience utilisateur.

Ce projet ambitieux, soutenu par un investissement de plus de 3 milliards de FCFA, illustre l'engagement de l'opérateur envers le développement socio-économique et environnemental du pays, tout en répondant aux objectifs fixés par le gouvernement congolais.

Une stratégie adaptée à chaque département

Chaque département bénéficie d'une approche spécifique. Au Kouilou, des localités côtières comme Diosso, Hinda et Nzassi profitent d'une couverture 4G renforcée, essentielle pour les activités liées à la pêche et au tourisme. Dans les Plateaux, Djambala, Gamboma et Mpouya voient leur connectivité améliorée, favorisant l'émergence de petites entreprises numériques. Dans la Cuvette, des zones comme Owando et Makoua, ainsi que des communautés urbaines reculées comme Etoumbi dans la Cuvette-ouest, rejoignent le réseau, tandis que dans la Sangha, Souanke et Sembé bénéficient d'une infrastructure modernisée.

À Brazzaville et Pointe-Noire, MTN s'attaque à la congestion du réseau dans des quartiers clés comme Mougali, Mfilou ou Foucks, en optimisant les sites existants afin de garantir une expérience client fluide. Tandis que dans des départements plus ruraux comme la Likouala (Epena, Betou) ou le Niari (Mossendjo, Thomas), l'arrivée de la 4G marque une rupture avec l'isolement numérique, ouvrant la voie par exemple à une inclusion financière à travers les services mobiles.

Au total 294 723 personnes seront touchées par cette expansion, soit près de 5% de la population.

Transformer les communautés grâce à la connectivité

Ce déploiement a des répercussions concrètes. Dans le domaine éducatif, les habitants de Sibiti dans la Lékoumou ou d'Abala dans les Plateaux peuvent désormais accéder à des ressources en ligne, réduisant les disparités avec les zones urbaines. Sur le plan économique, la fluidité du réseau à Loudima dans la Bouenza ou Kinkala dans le Pool dope les échanges commerciaux, tandis que la sécurité est renforcée dans des régions comme Souanke dans la Sangha grâce à une communication plus fiable. Finalement, l'accessibilité du réseau contribue à la fois à la fluidité de l'économie et à la sécurité du territoire.

En tant que leader au Congo dans la fourniture d'un monde connecté, MTN s'appuie sur sa responsabilité sociétale pour offrir à chaque Congolais les bénéfices de la modernité. Cet investissement massif contribue non seulement à l'atteinte des objectifs d'inclusion du Programme National de Développement (PND) 2022-2026, mais aussi à un gain indirect pour l'État, avec une population mieux connectée et plus intégrée économiquement. En démocratisant l'accès au réseau, MTN jette les bases d'un Congo numérique inclusif, où chaque citoyen, quelle que soit sa localisation, a accès aux mêmes opportunités.

COMMUNIQUÉ

L'essor du jeu vidéo en Afrique, un marché en pleine explosion

L'époque à laquelle les cybercafés étaient des lieux prisés par les joueurs en Afrique est révolue. À cette période, les consoles représentaient le principal moyen de jouer à ces jeux, souvent fabriqués à l'étranger, et les jeunes hommes y étaient majoritairement présents.

Aujourd'hui, avec l'évolution des smartphones, il est devenu facile de jouer aux jeux vidéo populaires partout. De nombreux personnages, éléments et même langues adoptent désormais des traits africains. La tendance la plus récente est la disponibilité et la popularité croissantes des consoles de jeu multifonction qui font progresser le marché des jeux-vidéos.

Lors des cinq dernières années, le marché a beaucoup progressé. La pandémie de covid-19 aurait beaucoup aidé à cette croissance, qui a touché tous les segments du marché des jeux vidéo.

L'Afrique du Sud, leader de l'industrie des jeux vidéo en Afrique

Avec 24 millions de joueurs, soit 40% de la population, l'Afrique du Sud est le pays qui a le plus grand marché de jeux vidéo en Afrique. Ce marché commence à passer devant celui du cinéma et de la musique.

Le Ghana (27%) et le Nigeria (23%) occupent les deuxième et troisième places. Le Kenya et l'Éthiopie finissent quatrième et cinquième sur le continent, avec 22% et 13% de leurs gens qui jouent aux jeux vidéo.

Ces chiffres devraient augmenter dans les années qui suivent, avec plus de nouveaux projets d'investissement dans l'industrie de jeu vidéo en Afrique.

Dans le même sens, les données révèlent qu'environ 60 millions

d'Africains jouent régulièrement aux jeux vidéo, ce qui tend à démontrer la popularité croissante de ce loisir.

Cependant, il est important de noter qu'il existe encore de grandes disparités entre les pays. Par exemple, la Tanzanie affiche un faible pourcentage de joueurs, avec seulement 5%.

Ainsi, d'un côté, le nombre de joueurs ne cesse d'augmenter, mais de l'autre, la diversité des jeux reste limitée. Il est donc essentiel de favoriser l'accès à une plus grande variété de jeux pour les joueurs africains.

Le commerce du jeu vidéo apporte des gains aux pays

63 des 186 millions d'utilisateurs africains payent pour jouer et ces chiffres devraient connaître la hausse la plus élevée au monde avec l'essor des monnaies numériques sur le continent africain. Une étude démontre, par ailleurs, que 38% des 41,9 millions de joueurs qui possèdent des cryptomonnaies dans le monde sont des jeunes gens entre 21 et 38 ans, un phénomène également observé dans des secteurs comme le casino suisse.

Ainsi, l'Afrique et le Moyen-Orient comptent au total 5 900 000 joueurs utilisant des crypto-monnaies. Il est probable que ces chiffres augmentent en Afrique, car d'ici à 2050 le continent abritera une proportion significative de jeunes par rapport au reste du monde.

COMMUNIQUÉ – TASA EES SARL

Grande compétition en Intelligence Artificielle et Machine Learning

Dans le cadre de son engagement pour l'innovation, TASA, startup fintech créée par le CACSUP/ECES, lance une compétition exceptionnelle destinée aux étudiants de 3^e année en Datascience de l'École Communautaire de l'Enseignement Supérieur (ECES).

Sont concernés les anciens étudiants de l'ECES et tout autres étudiants des écoles et universités du pays.

Ce concours vise à récompenser les meilleures idées de projets en Intelligence Artificielle et Machine Learning pour répondre aux défis actuels dans divers domaines :

- Santé : Détection de maladies, imagerie médicale
- Finance : Prédiction des tendances, lutte contre la fraude
- Agriculture : Optimisation des cultures, analyse des sols
- Transport : Gestion intelligente des trajets, véhicules autonomes
- Marketing & Publicité : Analyse des tendances, segmentation clients
- Énergie, Éducation et bien plus encore !

Pourquoi participer ?

- Jusqu'à 30 000 FCFA pour les 15 meilleurs idées de projets !
- Une opportunité unique de mettre en pratique vos compétences et de présenter votre projet devant des experts du domaine !
- Une visibilité et des perspectives de carrière dans le secteur technologique en pleine expansion !

Comment participer ?

- Inscription ouverte jusqu'au 31 mars 2025
- Soumettez votre projet sur : <https://projets.tasa.pro>
- Contact & infos : projets@projets.tasa.pro

TASA vous invite à révéler votre talent et à faire avancer l'innovation en Intelligence Artificielle !



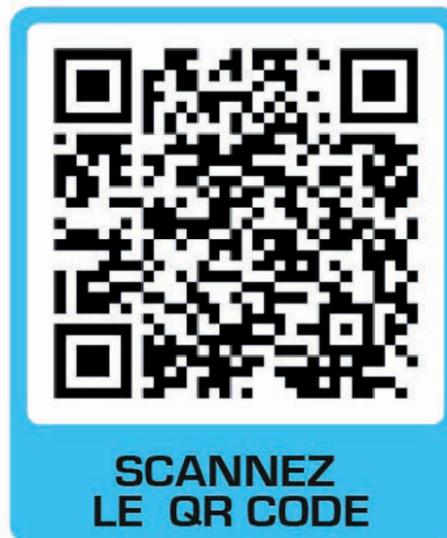
ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN

OU





LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

UN ESPACE DE VENTE
UNE SÉLECTION UNIQUE DE LA
LITTÉRATURE
CLASSIQUE

AFRICAINNE, FRANÇAISE ET ITALIENNE

Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, et plus encore...

UN ESPACE CULTUREL
POUR VOS MANIFESTATIONS

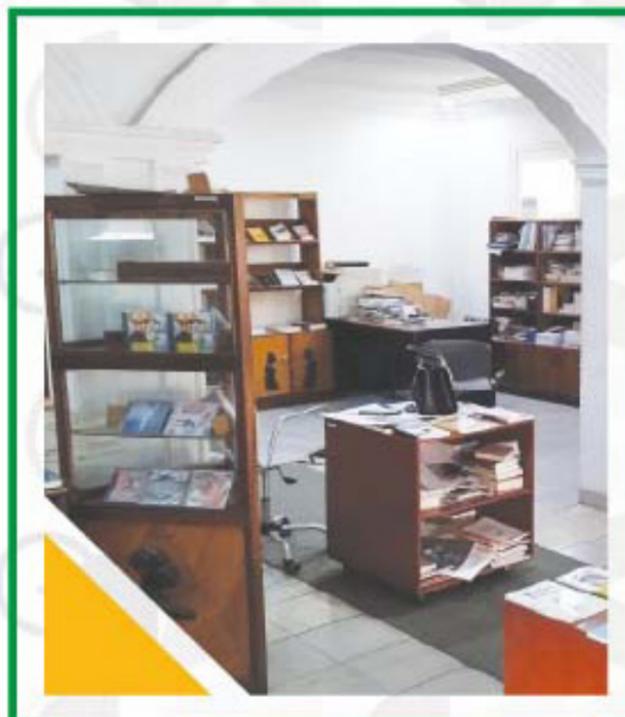
- Présentation des ouvrages
- Conférences-débats
- Dédicaces
- Emissions Télévisées
- Ateliers de lecture et d'écriture



HORAIRES
D'OUVERTURE

Du lundi au
vendredi **9H-17H**

Samedi **9H-13H**



Adresse : 84 Bd Denis Sassou N'Gusso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

SOCIÉTÉ CIVILE

Un atelier sur l'environnement favorable

La Rencontre pour la paix et les droits de l'homme (RPDH) que dirige Christian Mounzé a organisé, le 22 mars, à son siège dans l'arrondissement 1 Emery-Patrice- Lumumba, un atelier d'information et d'échange avec les représentants des organisations de la société civile et la presse locale en vue de la mise en œuvre du projet UE-SEE « Système de l'Union européenne pour un environnement favorable »

Le projet a pour objectif d'améliorer l'environnement favorable des organisations de la société civile (OSC) à travers le renforcement de l'espace civique et des indicateurs démocratiques ; de former un réseau d'experts de la société civile locale engagés dans le suivi de l'environnement favorable, renforcer les capacités des OSC locales dans la surveillance et la prise en compte des changements systémiques et structurels liés à l'environnement favorable. Entre autres objectifs du projet, adopter une stratégie conjointe aux OSC identifiées en vue du plaidoyer pour l'environnement favorable ; initier la phase de collecte de données en temps réel sur les constats en lien avec les cinq principes de l'environnement favorable ; De sensibiliser l'opinion publique aux enjeux de l'environnement favorable, Ainsi pour répondre à ce besoin et dans le cadre du projet du système de l'Union européenne pour un environnement favorable à la société civile, la RPDH a pensé mettre en place un réseau national ayant pour ambition de détecter et traiter les changements dans l'environnement favorable



La photo de famille Adiac

grâce à une méthodologie inclusive de surveillance et d'alerte précoce dudit environnement, inspirée des indices de suivi de l'Union européenne (UE) et en fonction des contextes pays. Pour ce faire, cet atelier a regroupé les membres des organisations de la société civile de la place et la presse locale afin de les informer et mettre en place un réseau d'experts de la société civile locale engagés dans le suivi de l'environnement favorable. En effet, il s'est agi d'un aperçu de l'état de l'environnement

de la société civile dans le pays. Celui-ci a permis aux uns et aux autres de présenter une vue d'ensemble, actualiser des conditions affectant les acteurs de la société civile, en soulignant les évolutions ou les changements significatifs. Après donc la restitution des travaux, des différents groupes de travail mis en place au cours de cet atelier, quelques recommandations ont été formulées en vue de futurs plaidoyers, parmi lesquelles, l'adoption par le gouvernement, de la loi en matière de protection des défenseurs de

droits de l'homme, l'adoption de la loi sur l'accès à l'information du public, l'adoption de la loi de financement des OSC et associations, le renforcement du dialogue entre les OSC et les pouvoirs publics et enfin l'initiation des formations et le renforcement des capacités des femmes membres des organisations de la société civile. Pour tout dire, le système de l'UE-SEE rassemble des organisations de la société civile de 86 pays pour surveiller l'environnement favorable et contribuer aux

alertes précoces et à l'action en faveur de la société civile. Le programme UE-SEE est mis en œuvre par un consortium d'ONG, notamment Hivos, Civicus, Democracy reporting international, European Partnership for democracy, Forus et Transparency international. Ce programme vise l'objectif essentiel de contribuer à renforcer l'inclusivité, la participation, l'autonomie, l'indépendance et la liberté d'action de la société civile ainsi que le dialogue tout aussi inclusif et ouvert avec et entre organisation de la société civile. Notons qu'en sa qualité de section nationale en formation de Transparency international, la RPDH fait partie du réseau de l'Union européenne pour un environnement favorable. À ce titre, l'organisation entend déployer des activités de surveillance et de réseautage interne en lien avec un environnement favorable à la société civile en République du Congo, ceci dans le but de renforcer l'espace civique et améliorer les indices démocratiques.

Hugues Prosper Mabonzo et Charlem Lea Itoua

EN VENTE

ÉMILE GANKAMA

À la vie bel hommage

L'improbable destin de Lundala

Esclavage et héroïsme sous la protection de Kimpa Vita

LEANDRE MODILO

Armand Claude ABANDA

Fils de Prêlat

Roman

ÉMILE GANKAMA

TRIBALISTE TOI-MÊME !

Le village Nord-Sud au Congo-Brazzaville

Idees reçues et manifestations. Parlons-en !

ESSAI

LLM Éditions

Juste Désiré MONDELE

Vers l'effectivité de la décentralisation et du développement local en République du Congo

Discours et activités menées (2022-2023)

Préface de Florent TSIBA

Yvon-Pierre NDONGO-IBARA

L'art oratoire chez les Ambosi

Préface de Pr Théophile OBENGA

Sarah, ma belle-cousine

Henni Djombo

IC ÉDITIONS / ÉDITIONS HEMAR

Hérissone Payima Lombobo

Les organisations internationales de l'Afrique centrale

Recueil de textes

Préface du Professeur Alioune SALL

Guy MENGA

La marmite le Koka-Mbala

Grand prix du concours interafricain 1967

Théâtre

INVESTISSEMENTS

La Bouenza densifie son tissu industriel

L'Agro-Hub de Loudima, tenue par les opérateurs italiens d'Eni-Congo et la société chinoise Sheng-Sheng, allonge la chaîne des structures qui témoignent des efforts entrepris dans l'industrialisation du Congo. Le département de la Bouenza, déjà bien loti par la richesse de ses terres, occupe de ce fait une place appréciable. En séjour de travail dans cette partie du pays, le président Denis Sassou N'Guesso a visité les sites des deux unités de production, le 24 mars, pour se rendre compte de leur état de fonctionnement.

L'Agro-Hub de Loudima se projette dans la fabrication de biocarburants à travers la transformation de l'huile végétale produite à base de soja et de tournesol. Son directeur général, Andrea Barberri, assure que sa société s'appuie sur les agriculteurs locaux pour se procurer la matière première. Ce faisant, elle leur fournit des compétences, équipements et services indispensables à la création d'une filière locale spécialisée.

La société exploite actuellement 15 000 hectares de produits oléagineux et devra atteindre 40 000 hectares avec le temps. Tracteurs et moissonneuses batteuses font partie des équipements de cette société dont l'un des objectifs est de mettre sur le marché congolais des engrais et l'aliment de bétail. Autant d'opportunités destinées à valoriser les initiatives locales dans ce domaine.

De son côté, la société Sheng-Sheng est spécialisée dans la production de la farine de manioc encore appelée fofou, un des aliments de base prisé au Congo. Plus de deux cents travailleurs sont à l'œuvre sur



Le président de la République avec les équipes d'Agri'Hub de Loudima / Adiac

le terrain en attendant l'embauche de deux cents autres dans la perspective de l'installation de l'usine de transformation.

Sheng-Sheng compte introduire diverses techniques de

production, de traitement du manioc et de conservation de la farine transformée. A terme, les besoins de l'entreprise seront de plus de 200 000 tonnes de tubercules de manioc par an, en plus de l'option d'ex-

porter les produits finis vers la Chine.

De quoi susciter de la compétition chez les petits opérateurs et les inciter à doubler leur production. De quoi répéter avec les travailleurs de la zone

agricole protégée de Mouindi qui affichaient fièrement sur l'une des banderoles déployées pendant la visite du président de la République auprès d'eux, « Seule la terre libre ».

Gankama N'siah

OPEN POOL MALEBO DE KARATÉ

Bonne moisson pour les Congolaises

Vingt médailles dont huit en or, neuf en argent et trois en bronze, telle est la moisson des Diables rouges dames de karaté lors de la 4^e édition de l'Open Pool Malebo.

Les Congolaises ont occupé la deuxième place de la compétition qui s'est achevée le 23 mars à cause de l'effectif qui ne répondait pas. Dix-sept athlètes seulement ont effectué le déplacement de Kinshasa. Mais qu'à cela ne tienne, les athlètes ont tenu leur rang. Ségolène Doumas, Jupcia Ossébi, Bétina Sedimossi, Noëlie Kane Fila, Emmanuelle Mialebana, Abigail Mbemba et Bétina Sedimossi (kata) ont offert au Congo les médailles d'or en individuel pendant qu'en kumité par équipe, les Diables rouges dames se sont montrées à la hauteur.

A défaut de la plus prestigieuse médaille, Ruth Itoua, Ninelle Tsanghou, Victoire Meya (Kumité), Iris Kinioumba, Kinouani, Mathurina Malanda, Angela Polatouare, Benicia Ndziemi (kata et Kumité) et Chelina Ndeli ont respectivement glané la médaille d'argent. Victoire Meya (kata) et Jessica Tseke ont amélioré la moisson congolaise par trois médailles de bronze.

Après Kinshasa, les karatékas congolaises participeront à partir du 16 juin à N'Djamena, au Tchad, aux championnats d'Afrique centrale dans les catégories des cadettes juniors et seniors.

James Golden Eloué



Une Congolaise recevant sa médaille d'or/DR